

LE MAG

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

#30 HIVER
2024-2025



© Sandra Carlier et François Jimenez

Dossier  p.04

ZOOM SUR La Place du Marché



SOMMAIRE



Dossier

P.04

RÉHABILITATION DE LA PLACE DU MARCHÉ



Développement durable

P.08

VOUS ÊTES RIVERAIN D'UN COURS D'EAU ?



Santé / social

P.10

DON DU SANG



Sécurité

P.12

SÉCURITÉ POUR TOUS



Travaux

P.14

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES TRAVAUX



Inondations

P.16

QUAND LA NATURE SE DÉCHAÎNE



Proximité

P.18

FRANCE IDENTITÉ : VOTRE IDENTITÉ EN LIGNE



Patrimoine / culture

P.20

LA VILLE REND HOMMAGE



Commerces

P.22

ILS VIENNENT DE S'INSTALLER



Zoom sur

P.30

TOUJOURS PLUS D'ACTIVITÉS



Carnet de vie

P.24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS



Agenda

P.28

AGENDA COMMUNAL

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN LE MAG' • N°30 - HIVER 2024-2025

Mairie d'ABSS
Avenue Gambetta • BP90090
28702 Auneau-Bleury-
Saint-Symphorien Cedex

Tél. : 02 37 31 70 20
www.ville-ab2s.fr

Directeur de la publication
(hors Tribunes Libres)
Jean-Luc Ducerf

Charte graphique et mise en page
LEMON Création • www.lemon-c.com

Rédaction
Maria Bistocchi, élus, artistes
et associations

Crédits photos
Espace Dagron, artistes et
élus, François Jimenez, Adobe
stock, iStock et
TheNounProject,
compagnies et artistes.

Impression
Topp Imprimerie • Gallardon

Distribution
Créatif Communication
diffusion Hanches

Dépôt légal
À parution
ISSN 2681-059X

Tirage
3 250 exemplaires



ÉDITO

de M. le Maire

UN HIVER SOLIDAIRE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'hiver s'installe déjà, je tiens tout d'abord à revenir sur les récents événements climatiques qui ont touché notre commune. Les inondations, suivies d'épisodes neigeux qui ont frappé notre territoire, ont mis à rude épreuve nos infrastructures et nos vies quotidiennes. Lors de ces événements, les habitants les plus vulnérables ont été relogés, d'autres ont dû évacuer leur logement, parfois avec l'aide des pompiers. Face à ces épreuves, les services municipaux et nos courageux sapeurs ont une fois de plus démontré leur dévouement.

Toute l'équipe se joint à moi pour les remercier chaleureusement. Nous restons mobilisés pour accompagner les sinistrés et travailler à prévenir de tels incidents à l'avenir.

Par ailleurs, les travaux de la Place du Marché débiteront le 6 janvier 2025. Ce projet, attendu depuis longtemps, vise à redonner à cet espace central de notre commune toute sa convivialité et son attractivité. Nous entendons parfois des remarques quant au stationnement. **50 places seront conservées et resteront gratuites.** Dans ce «Mag' hiver», un dossier est consacré à ce nouvel aménagement. L'espace végétalisé proposé sera propice aux échanges et aux animations. Il renforcera ainsi le cœur vivant de notre commune.

Aujourd'hui, la voiture règne en maître avec tous les dangers que cela comporte. Demain, cette place sera apaisée, avec une priorité aux passants, aux personnes à mobilité réduite et aux enfants.



À l'heure des réseaux sociaux, de la rencontre virtuelle, du chacun chez soi... Qui ne rêve pas d'un lieu où l'on se rencontre, on échange simplement, en toute convivialité ? D'un lieu où l'on peut flâner, prendre le temps ? C'est cette douceur de vivre qui fera renaître l'envie aux habitants de se promener sur cette esplanade et à de nouveaux commerçants de s'installer.

Être à l'écoute de vos demandes, de vos attentes, reste notre priorité.

Vous l'aurez compris, **le bien-vivre ensemble passe aussi par la sécurité !** Une attention particulière pour la sécurisation des piétons, des vélos, des rues et de la commune est mise en œuvre. Aux abords des écoles, des aménagements ont été créés pour que tous les usagers puissent circuler sans danger. C'est bien toute la ville qui doit voir la vitesse des véhicules baisser. Une vitesse ralentie, ce sont des vies sauvées, moins d'accidents, moins de pollution.

Quand la ville met ses appareils de fête !

La fin d'année approche à grands pas ! À cette occasion, notre commune se pare de ses plus belles lumières. Dès la mi-décembre, un programme riche et varié pour petits et grands vous est proposé. Venez nombreux découvrir toutes les festivités qui incarnent si bien l'esprit chaleureux de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année et un hiver rempli de moments précieux avec vos proches.

Bien à vous
Jean-Luc Ducraf

Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



Plus d'informations
pour bien vivre au quotidien

RÉHABILITATION DE LA PLACE DU MARCHÉ :

où en sommes-nous ?

Après l'analyse des offres qui nous ont été proposées, deux entreprises ont été choisies : une pour la réalisation des réseaux secs (électricité, fibre, gaz), des voiries, pour la pose de pavés ainsi que la préparation des sols pour les espaces végétalisés, et une autre entreprise pour la réalisation des espaces verts.

Quel financement pour ce projet ?

Les élus, depuis le début de leur mandature, ont choisi de ne pas augmenter les impôts. La gestion raisonnée du budget permet d'investir dans des projets structurants tels que la réhabilitation de la Place du Marché, en faisant appel à des financeurs.

À ce jour, les réseaux d'assainissement sur l'ensemble de la place du Marché sont unitaires. La Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France qui a la compétence en la matière, procédera à la mise en conformité des réseaux et au renforcement du réseau d'eau potable. Ces travaux seront réalisés en amont et en parallèle des travaux de surface.



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes



Coût des travaux
1,9 million € HT

Montant des subventions
demandées
1,2 million € HT



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

Liberté
Égalité
Fraternité



Comment va s'organiser le chantier ?

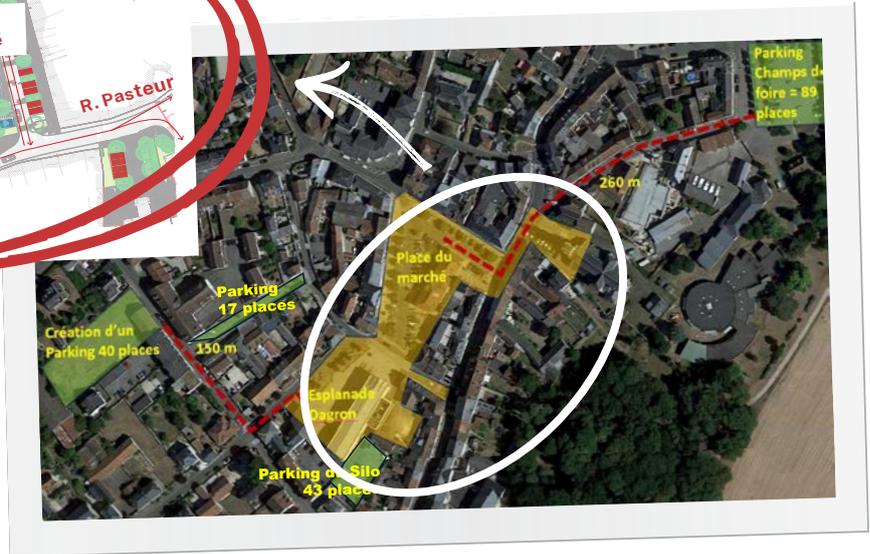
La base vie sera placée sous la halle du parvis de l'Espace Dagron.

La première zone aménagée sera la cour de la Graineterie, puis le mail de l'esplanade Dagron.



Zones de stationnement conservées

Bas de la place



POURQUOI UNE NOUVELLE PLACE DU MARCHÉ ?



Contribuer à l'embellissement du cadre de vie.



Plus de sécurité pour les piétons.



Plus de végétalisation en ville pour réduire les îlots de chaleur et répondre aux nouvelles exigences environnementales réglementaires.



Plus d'attractivité pour plus de convivialité.



Plus d'accessibilité : les terrasses et 12 magasins deviendront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



Création d'espaces ludiques et de gradins agrémentés de mobilier.



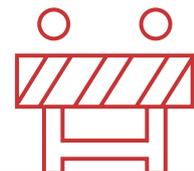
Une place haute et spacieuse construite autour d'un arbre remarquable.



Absorption des eaux pluviales augmentée de 25% pour éviter les inondations dans la rue Marceau, grâce aux zones de stationnements enherbées.



**Stationnement restant :
50 PLACES**



**DÉBUT DES TRAVAUX
6 janvier 2025**



UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

quelle végétalisation pour la place ?



Le projet permet d'agrandir les surfaces végétalisées. L'ajout de nouvelles strates végétales (arbres, cépées, arbustes, vivaces, graminées et bulbes) contribuera ainsi à la création d'un environnement urbain plus verdoyant et agréable. Cela permettra également de lutter contre les îlots de chaleur et d'optimiser l'entretien.



**67 NOUVEAUX SUJETS
SERONT PLANTÉS**

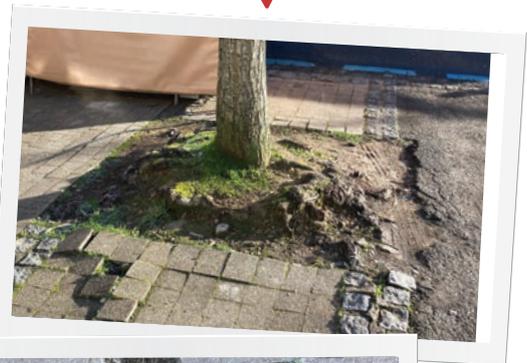
Le projet permettra
la plantation de 857 m²
contre 275 m² actuellement

Les fosses de plantation existantes ont un faible volume qui ne permet pas le bon développement des racines des arbres. Ainsi, **35 arbres en place sont dépérissants. Leurs feuilles sont flétries et une sensibilité accrue aux maladies et parasites les fragilise.**

Avec l'accord préfectoral, ils seront retirés selon le déroulé du chantier. Ils seront remplacés par de nouveaux sujets et de nouveaux massifs densément plantés, sur plusieurs strates.



Arbres dépérissants



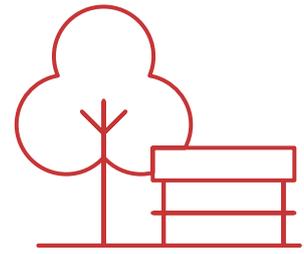
Encore plus d'informations
et d'images sur notre
site internet



De larges fosses de plantation offriront les conditions nécessaires à la bonne croissance des végétaux, tout en limitant la saturation des réseaux d'évacuation et favorisant le remplissage des nappes phréatiques.

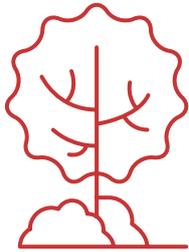


La gestion des eaux pluviales sera assurée en partie par l'infiltration dans les espaces verts et les revêtements perméables, tout en veillant à ne pas saturer les sols et à favoriser le bon développement des végétaux.

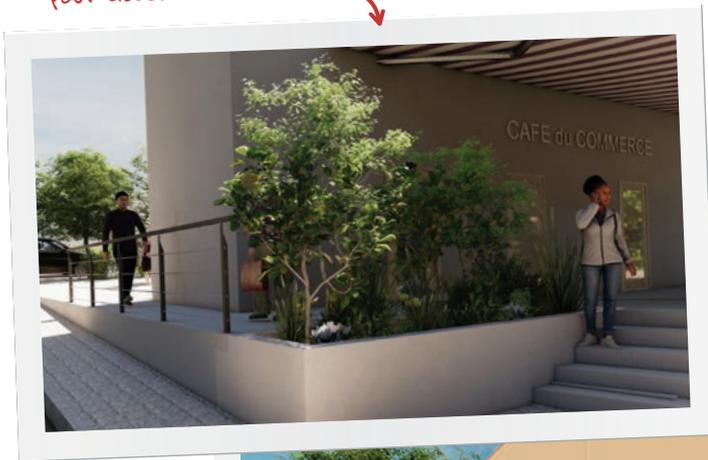


Vue du haut de la Place du Marché, dos à L'espace Dagron

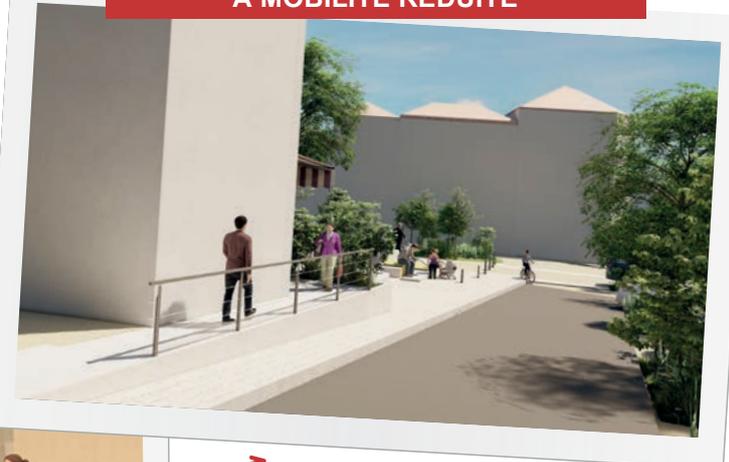
Vue en perspective de la place



Rampe PMR pour accès au côté café



SUR 16 ACCÈS COMMERCES, 12 SONT ADAPTÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Place du Marché en direction de la rue de Chartres



Plus d'informations sur le site du SMDVA (02 37 83 88 87)

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU RIVERAIN d'un cours d'eau ?

(QUELS TYPES D'ENTRETIEN PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉS SUR LES BERGES ?

- **Entretien de la végétation arbustive et arborée :** cela comprend l'abattage, le recépage et l'étêtage des végétaux.
- **Entretien des berges :** il est recommandé d'éviter de laisser les berges dénudées, car cela pourrait conduire à leur érosion et à une perte de terrain.
- **Protection des berges :** avant d'entreprendre des travaux de protection des berges, il est recommandé de consulter le syndicat de rivière : ces interventions pourraient impacter la continuité latérale et le risque d'inondation des structures hydrauliques avoisinantes. De plus, en fonction des seuils réglementaires, l'installation de ces protections est soumise à une déclaration ou à une autorisation des autorités en charge de la Police de l'Eau (DDT).



L'ABATTAGE

Coupe des arbres trop penchés, déstabilisés ou inadaptés, en laissant les souches en place pour ne pas fragiliser les berges.



LE RECÉPAGE

Coupe à ras depuis la base des arbres/arbustes qui ont la capacité de rejeter pour permettre l'apparition de nouvelles pousses (cépée).



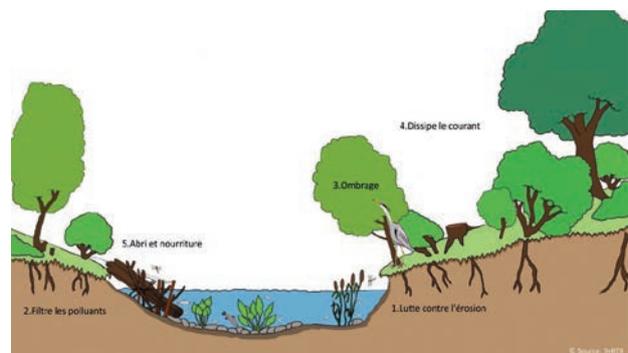
L'ÉTÊTAGE

Coupe le tronc à une hauteur d'environ 1 mètre pour obtenir des arbres « têtards ».

La ripisylve est l'ensemble des **formations boisées** (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. L'absence de ripisylve favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau.

L'entretien des berges des rivières passe par la gestion de la ripisylve, avec des actions telles que :

- la plantation d'arbres (saules, aulnes, frênes, noisetiers, aubépines...);
- l'entretien de la végétation existante;
- la lutte contre les espèces invasives comme la renouée du Japon.





ARTICLE L. 215-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

« Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire. »

Source : SMDVA

LES DÉCHETS VERTS, LOIN DE LA RIVIÈRE !



Ne pas les jeter dans le cours d'eau, ni en berge :

- ils enrichissent le sol en matière organique et favorisent la croissance des plantes nitrophiles, comme les orties et les liserons, au détriment des espèces végétales des berges ;
- ils étouffent les plantes des rives, affaiblissent les sols et provoquent l'érosion ;
- les berges ne sont plus favorables à la faune riveraine qui utilise ces espaces pour nidifier, se nourrir et se reposer.



Ne pas les brûler : les évacuer hors zone inondable



Les valoriser (chauffage, compost)

LES PIGEONS : ces adorables nuisibles !

(LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR A CLASSÉ PLUSIEURS ESPÈCES ANIMALES COMME NUISIBLES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Les pigeons ramiers font partie de la liste des espèces qui occasionnent de nombreux dégâts et engendrent des :



Risques sanitaires : les pigeons peuvent être porteurs de différentes maladies.



Déjections : les fientes des pigeons (jusqu'à 12 kg/an/pigeon) sont corrosives pour les pierres des bâtiments, comme par exemple les monuments historiques. Le coût du nettoyage des dégâts peut atteindre plusieurs milliers d'euros par an.



Nuisances sonores et olfactives : la présence d'une colonie de pigeons dans des combles peut entraîner des nuisances sonores (roucoulement) et olfactives (fientes).



Dégâts sur les bâtiments : les fientes, les cadavres, les nids, ou encore les plumes peuvent obstruer les conduits d'eau, les gouttières...

Pour toutes ces raisons, nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir ces animaux.



Pour en savoir plus sur l'arrêté préfectoral





Diplômes remis à ceux qui ont fait un grand nombre de dons



DON DU SANG : à l'heure du bilan !

Sans engagement, libre et ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer. Chacun de vos dons compte !

(VENEZ DONNER VOTRE SANG !

Robert Trouillet, président de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du Canton d'Auneau (ADSBCA) depuis 2013, annonce fièrement le nombre de donateurs des dernières années :

557 donateurs en 2021 → **454** donateurs en 2022 → **475** donateurs en 2023 → **460** donateurs en 2024

COMMENT SE DÉROULE LE RENDEZ-VOUS ?

1h = Accueil par l'équipe, inscription et consultation avec un médecin qui donne son accord pour le prélèvement.

Entre 400 et 480 ml de sang sont prélevés. Une collation est offerte à l'issue du prélèvement : pain, gâteaux sucrés, salés, charcuterie, jus de fruits et eau.

LES DATES EN 2025 À NE PAS MANQUER !

Les vendredis :
21 février, 25 avril,
20 juin, 29 août,
24 octobre
et 26 décembre

Rendez-vous
au foyer culturel
9, rue de Dunkerque

Vous pouvez venir avec
ou sans rendez-vous.
Une équipe médicale
composée de 2 médecins
et 3 infirmières
vous accompagne.

(NUMÉRO À CONTACTER EN CAS D'ADDICTION



Vous pensez avoir un problème d'addiction (tabac, alcool, stupéfiants, réseaux sociaux) et vous souhaitez en parler ?

Venez rencontrer l'équipe du CICAT les mardis de 13h30 à 17h.

📍 Pôle Social : 14, rue de Chartres à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



PRENEZ RDV

02 37 28 19 22
ou 06 77 83 15 29

PLAN NEIGE :

la commune propose son aide aux personnes vulnérables



Commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Madame, Monsieur,

En cas d'intempéries cet hiver, la Municipalité se propose de venir saler ou déneiger les trottoirs des personnes de plus de 80 ans, et/ou handicapées, n'ayant pas de famille à proximité.

Ces personnes souhaitant s'inscrire sur le registre communal, peuvent nous retourner le coupon ci-joint, complété et signé.

Cette démarche d'inscription reste volontaire et facultative.

M. Jean-Luc DUCERF
Président du CCAS
Maire de la ville



HIVER 2024/2025

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

N° de téléphone :

Fait à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, le

Signature :

Les informations ci-dessus recueillies constituent un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par les services municipaux. Les informations collectées seront conservées pour une durée d'un an. Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données et de rectification de celles-ci. Vous pouvez vous opposer au traitement ou demander sa limitation pour motif légitime. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour faire valoir vos droits, vous pouvez vous adresser au CCAS à l'adresse indiquée ou à son délégué à la protection des données à l'adresse dpo@recia.fr. Après nous avoir contactés, si vous estimez que vos droits sont méconnus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



30
km/h

DÉBUT 2025,
il va falloir
LEVER LE PIED !

SÉCURITÉ POUR TOUS :

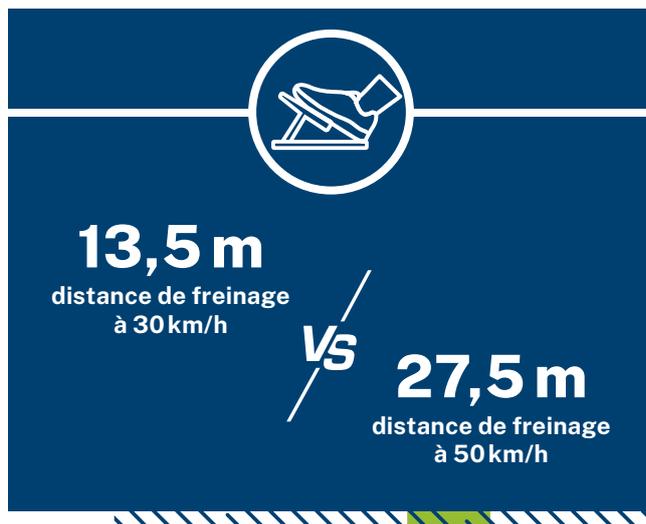
ensemble, partageons la route !

Début 2025, la vitesse des automobilistes sera limitée à 30 km/h dans toute la commune. L'objectif ? Lutter contre les incivilités routières et faire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien une ville apaisée, cyclable et respirable. La rue n'est pas seulement un espace de circulation, c'est aussi et surtout un espace de vie : c'est avec cette conviction que les élus ont décidé de passer la vitesse maximum en agglomération à 30 km/h. Cette décision a pour but de pacifier la circulation et favoriser de nouvelles mobilités.

PLUS DE SÉCURITÉ...

La réduction de vitesse augmente le champ de vision qui est plus large. **En cas de choc, le risque de heurter un piéton est ainsi beaucoup plus faible à 30 km/h.** Par ailleurs, pour veiller à la sécurité des usagers, les policiers municipaux effectuent régulièrement des contrôles au radar afin de mesurer la vitesse des véhicules.

Sur la route de Gallardon, un jour en semaine, la moitié des véhicules mesurés roulaient à plus de 50 km/h. Plusieurs véhicules ont même dépassé les 60 km/h.



- 85 % de risques d'accidents
en passant de 50 à 30 km/h
selon l'association Prévention Routière



(L'ÉQUIPE DE LA POLICE MUNICIPALE EST RENFORCÉE

Un nouveau brigadier a été recruté au 15 novembre 2024.

À présent, ce sont 3 policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) qui sont au service des administrés.

N'hésitez pas à la solliciter ! Ils n'ont pas qu'une fonction répressive, ils assurent une mission de prévention, voire d'accompagnement.

Les horaires de la Police Municipale :

→ Périodes scolaires

- lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 ;
- vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h ;
- samedi de 9h à 12h.

→ Vacances scolaires

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ;
- mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 ;
- vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- samedi de 9h à 12h.



**VOUS POUVEZ CONTACTER
LA POLICE MUNICIPALE
AUX HORAIRES D'OUVERTURE**

☎ 02 37 33 37 00

**EN DEHORS DE CES HORAIRES,
APPELEZ LE 17**



**30
km/h**



- 50 %
de pollution sonore en ville



- 28 %
de pollution atmosphérique

ET PLUS DE TRANQUILLITÉ !

La sécurité n'est pas le seul atout de ce changement de vitesse à 30 km/h, la rue est plus sûre et plus paisible.

Cela contribue à améliorer la qualité de vie à travers une ville moins bruyante et un environnement moins stressant pour tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons et riverains.

Une ville apaisée, c'est aussi la possibilité de développer des modes de déplacement doux, tels que la marche ou le vélo, et ainsi participer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'ambition de la ville apaisée est de favoriser le vivre ensemble. La rue devient un lieu où l'on peut s'entendre, s'écouter et se rencontrer, et où les plus vulnérables peuvent se déplacer sereinement et en toute sécurité.





Rue Basse-Equillemont

LES DERNIÈRES NOUVELLES des travaux



(À AUNEAU)

Rue Basse : travaux de voirie, réalisation de bordures, de caniveaux, de trottoirs et réfection du revêtement de la chaussée.

Rue des Vignerons : réfection de la voie roulante, création de caniveaux avec évacuation des eaux pluviales prévue en janvier 2025.

Rue Texier Gallas : l'enfouissement des réseaux d'électricité a été réalisé. Les travaux de génie civile sont terminés. Il reste des branchements électriques chez des particuliers ainsi que la dépose de câbles aériens.

Sur la route de Gallardon : des lumières bleues ont été installées aux passages piétons.

Éclairage public : 180 changements de luminaires en passant du sodium au LED.



Végétalisation du parking Carnot



Rue Armand Lefebvre



Rue Jules Ferry



LES ABORDS DES ÉCOLES SÉCURISÉS : PRIORITÉ AUX PIÉTONS !

La rue Armand Lefebvre et la rue Jules Ferry ont bénéficié d'aménagements afin de sécuriser la circulation des piétons.

Il devenait urgent d'agir car la cohabitation des bus, des véhicules, des enfants et des parents était dangereuse. Aussi, la rue Armand Lefebvre est désormais dotée d'un stationnement interdit de 7h à 18h pendant les périodes scolaires. Cela permet le passage des bus et la circulation piétonne en toute sécurité.

De même, à l'école Emile Zola, un élargissement du trottoir avec mise en place de barrières, a été réalisé ainsi qu'un quai de bus permettant un accès plus sécurisé pour les enfants.

Lumières bleues sur la route de Gallardon

(À BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

À Essars, le trottoir de la rue du Moulin à Vent à été repris.

Les canalisations d'eaux pluviales ont été débouchées dans **la rue de la Libération**.



Rue des Carrières, créations de trottoirs et de caniveaux



Nettoyage des buses et des canalisations des évacuations du rond-point Jean Moulin jusqu'au pont de l'autoroute, par le Conseil départemental et la société d'autoroute Vinci.

Chaudière à l'école Les Bois Clairs



Un nettoyage des buses d'eaux pluviales sur le chemin situé au-dessus du viaduc a été effectué.



Rue du Viaduc

Ajout d'une grille supplémentaire pour la récupération d'eau ruisselante du chemin rural.

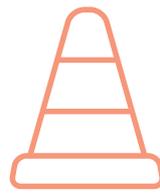


Rue du Pont

Enlèvement d'atterrissements : des amas de terre, de sable, de graviers et de galets apportés par les eaux et créés par diminution de la vitesse du courant (glossaire eaux, milieu marin & biodiversité).



Nettoyage du canal de Montaigu





Plus d'informations
sur le site de la ville

QUAND LA NATURE se déchaîne

Les événements climatiques des dernières semaines ont été catastrophiques pour certains d'entre vous. Durant ces précipitations extra-ordinaires, les services techniques, les agents municipaux et les élus étaient présents, de jour comme de nuit, pour répondre à l'urgence.

LE POINT SUR LA SITUATION

Des pelleteuses ont évacué tous les débris, sable et coulées de boue dans la rue du Pont et la rue du Moulin, à Bleury. Une dizaine de semi-remorques ont ainsi été remplies !

Parallèlement, le technicien du Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et leurs Affluents (SMDVA) a été contacté pour gérer les problématiques liées au canal. Des entreprises ont également été missionnées pour intervenir au plus vite sur les endroits les plus touchés par les intempéries.

**UN GRAND MERCI AUX POMPIERS,
AUX FORCES DE L'ORDRE, À LA POLICE MUNICIPALE
ET AUX AGENTS DES SERVICES MUNICIPAUX.**

EN PRÉVENTION



Vous pouvez consulter le site Vigicrues Flash qui donne en direct l'état des cours d'eau et qui permet ainsi d'anticiper de 2h environ les crues potentielles.

Si vous habitez une zone à risques, nous vous proposons quelques recommandations qui vous permettront d'éviter le pire.

EN CAS DE BESOIN

Vous pouvez
contacter la mairie

☎ 02 37 31 70 20

Les pompiers
dans la rue du Moulin



Les services techniques à l'œuvre, rue du Pont

À chaque événement, un dossier a été déposé auprès de la Préfecture pour la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle de la ville. **Ainsi, deux arrêtés de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle ont été publiés pour les périodes d'inondations allant du 7 au 13 octobre et du 16 au 20 octobre 2024.**

Plusieurs rencontres ont également eu lieu en Préfecture pour établir un retour d'expérience de toutes les communes touchées afin de mettre en place de nouvelles dispositions pour pallier ces phénomènes.

Une réunion avec la Communauté de communes des Portes Eureliennes d'Île-de-France a permis de **faire un état des lieux des ruissellements et proposer différentes actions pour limiter, voire éviter, ces catastrophes.**



Le service social et les services techniques ont été au plus près des attentes de chacun. Ainsi, la commune a relogé en urgence dans la nuit, un couple de personnes âgées. Plusieurs familles ont été évacuées de leur logement.



Rue du Pont



Croisement rue du Pont

(AUNEAU N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉ : PLUSIEURS QUARTIERS SE SONT RETROUVÉS INONDÉS, VOIRE SINISTRÉS !

La vallée de l'Aunay a été impactée même si la zone des étangs a rempli son rôle de zone d'expansion. **Les quartiers de Saint-Rémy et du Pont Cassé ont également subi les conséquences de ces pluies incessantes.**

Dans la zone Est, **les Nonains et le Plateau** n'ont pas été épargnés. Ils ont également été inondés. Les terrains gorgés d'eau ont entraîné des ruissellements très importants inondant des propriétés et faisant déborder les bassins d'orage, pourtant fortement dimensionnés, occasionnant des dégradations sur les routes et les résidences en contrebas.

Une propriété du **hameau de Boisgasson** a été envahie deux fois par les eaux de ruissellement. Tous ces événements ont également perturbé, voire empêché, la circulation et les accès au centre-ville d'Auneau.

Une propriété du hameau de Boisgasson



À Boisgasson

Lotissements à Auneau



Gardez la maîtrise de vos données d'identité



Prouver votre identité sans divulguer toutes vos données



Éviter l'usurpation de votre identité



Remplacer vos identifiants et mots de passe

Télécharger la version **BETA** de l'application. [En savoir plus.](#)



Version iOS disponible prochainement

FRANCE IDENTITÉ :

Une application pour prouver votre identité en ligne

(LES DÉMARCHES NUMÉRIQUES)

Dans de nombreuses situations, l'identité numérique permet de prouver son identité de façon plus sécurisée.

Les démarches numériques des usagers doivent être réalisées sereinement et en toute confiance.

Ainsi, avec l'application France Identité, aucun partage de ces données auprès de tiers ne pourra se faire sans le consentement de l'utilisateur. Elles ne seront reliées à

aucune base de données publique ou privée. Et aucune donnée ne sera commercialisée.

Plusieurs usages nationaux sont quasiment prêts à être déployés une fois la CNIE plus largement distribuée et l'application France Identité mise en place.

Pour créer votre identité numérique France Identité avec l'application, vous devez remplir tous les prérequis :



Une nouvelle carte d'identité



Smartphone Android avec le NFC (Mini 11.0, iPhone version iOS 16.6 minimum)

+18

Être majeur



Résident en France*
*Ouverture à tous les Français à partir de juin

Vous pourrez :

- faire une demande de procuration de vote ;
- accéder au portail du justiciable ;
- accéder à son dossier médical partagé (DMP) ;
- faire vérifier son identité auprès des notaires, dans le cadre d'une vente ;
- s'inscrire sur les listes électorales ;
- accéder à son espace abonné (eau, transports...)
- gérer sa carte d'abonnement à la piscine, la bibliothèque... ;
- faire une demande d'aide sociale auprès de sa commune ;
- faire une pré-demande en ligne de Pacs (Pacte civil de solidarité) ;
- accéder à un document administratif personnel ;
- inscrire son enfant à la crèche ;
- sécuriser la carte multiservices des mairies ;
- prendre part à une consultation citoyenne ;
- tout ce qui reste à inventer.

BOÎTE À LIVRES : CULTIVONS NOS UNIVERS, CULTIVONS LE GOÛT DE LIRE

Une boîte à livres se situe au Square Carlotti. Déposer, choisir, découvrir, partager, emporter... Les usagers sont encouragés à se servir, prendre des ouvrages, les conserver ou les reposer, en déposer d'autres...

La boîte à livres est accessible 7 jours sur 7.



FACE À VOS LITIGES, NE RESTEZ PAS SANS SOLUTION : PENSEZ CONCILIATION !



En cas de conflits de voisinage, vous pouvez être aidé. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole assermenté. Son rôle est d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Depuis le 1^{er} octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant un litige d'une somme qui ne dépasse pas 5000€.

La conciliation de justice concerne uniquement les différends en matière civile.

CONCILIATRICE DE JUSTICE SUR LA COMMUNE

Mme Marie-José MOUTEAU vous reçoit tous les vendredis matin en mairie, sur rendez-vous.

☎ 06 80 24 96 76

marie-jose@conciliateurdejustice.fr

BILAN DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE QUARTIER : RENCONTRES SUR L'APRÈS INONDATIONS

Le vendredi 15 novembre à l'espace Bernard Chateau, les élus ont tenu à rencontrer les habitants du secteur de Bleury, sinistrés lors des inondations du mois d'octobre.

Près d'une cinquantaine d'administrés ont répondu présent à cette invitation. Ils ont pu exprimer leur colère, leur angoisse, leur découragement face à ces pluies extra-ordinaires.

Un état des lieux avant, pendant et après les inondations a été fait.

Plusieurs foyers ont subi de nombreux dégâts liés aux montées des eaux de la rivière et du canal, de nombreuses coulées de boues, de sable... **Une faille impressionnante s'est créée et à déverser des tonnes de sable sur deux maisons, dont l'une a dû être évacuée en urgence. Le couple de personnes âgées y demeurant a été relogé dans un logement communal.**

Les élus ont pris en compte les doléances de chacun et ont répondu à leurs interrogations et aux manquements supposés. Les élus ont répondu par les différentes actions menées par la commune :

Administration

- Demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;
- Réunions en Préfecture et à la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France (PEIDF) (voir détails p.16-17).

Maintenance (voir détails p.16-17)

- Nettoyage des rues et évacuation de la boue. Intervention également des services techniques chez les particuliers qui ont été particulièrement impactés ;
- Travaux réalisés sur différentes rues avec la création de bouches d'engouffrement ;
- Mise à disposition de bennes prêtées et gérées par la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France (PEIDF). La commune déplore le vol d'une benne communale ;
- Sollicitation des différents acteurs : Conseil départemental et service des autoroutes pour nettoyer et déboucher les buses ou fossés bouchés ;
- Différents travaux sont initiés pour résoudre les problématiques mises en évidence par ces inondations.

Rivières

- Le canal a été nettoyé sur une longueur de 1 km ;
- Enlèvement des embâcles le jour même, rue du Pont, par les services communaux et par le Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et leur Affluents (SMDVA) ;
- Intervention également sur les vannes du château d'Esclimont ;
- Les vannes ont été actionnées pour obtenir un peu plus de capacité de stockage.



Le coût des réparations est estimé aux environs de 70 000 €. L'État subventionne pour partie certaines dépenses. Un bilan financier sera présenté dès la fin des travaux.



LA VILLE REND HOMMAGE À UN ENFANT DE LA COMMUNE

Gaëtan Brice, un résistant émérite

Le 13 novembre 2024 a clôturé l'année des 80 ans de la Libération par l'inauguration du square Gaëtan Brice, rue Saint-Rémy. C'est le lieu où il est né et où il a grandi, un 13 novembre 1924, il y a 100 ans. En présence de ses amis, sa famille, ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, Madame Carlotti, la fille du docteur Carlotti, Monsieur le Maire et les élus, Monsieur Pierre Lara (président de la CARAC) et Monsieur Patrick Piat (historien de la commune) ont prononcé quelques mots pour lui rendre un dernier hommage.

(INAUGURATION DU SQUARE GAËTAN BRICE, RUE SAINT-RÉMY



Offrir aux habitants un lieu de recueillement, de transmission, et d'inspiration permet à chacun de s'arrêter, lire son nom, et comprendre que la liberté dont nous jouissons aujourd'hui, nous la devons à des femmes et des hommes comme lui. En donnant le nom de Gaëtan Brice à cet espace, nous voulons transmettre

un message de reconnaissance, et de mémoire, si cher à Gaëtan : « Le devoir de mémoire est sacré... Un pays sans mémoire est un pays qui meurt ! »*.

Il n'a jamais cessé d'œuvrer pour ceux qui, comme lui, ont servi et se sont sacrifiés pour notre pays.

Ce lieu n'est donc pas seulement un hommage. Il est un appel, pour nous tous, à faire preuve de cette même vigilance et de cet engagement envers la collectivité, qui sont le fondement de notre République et de notre démocratie.



Une plaque installée sur ce square rappelle le parcours d'un homme qui, dans les heures sombres, n'a jamais renoncé à ses valeurs.



(SON PARCOURS

Sa future épouse, Henriette, a permis la rencontre avec Désiré-Klein qui l'intègre au groupe de résistants de la ville, il n'a alors que 15 ans.

« Entré officiellement dans la résistance dès 1943, il participera activement aux parachutages, sabotages, transports d'armes avec le docteur Carlotti, Maurice Clavel et Sylvia Montfort. »**

Au sein de l'organisation Libé-Nord, puis au 1^{er} bataillon d'Eure-et-Loir, « il sera mis à contribution avec quelques camarades des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) pour assurer la libération à Auneau. [...] Il sera démobilisé en octobre 1945 et regagne Paris où il retrouve la vie civile. »**

La Croix de Guerre avec l'étoile de bronze lui sera remise le 11 juillet 1945.

Plus de renseignements sur le site du CEOREL



*Extrait des mémoires de Gaëtan Brice. | **Extrait du discours de M. Patrick Piat, historien local.

CINÉMOBILE, LE CINÉMA PRÈS DE CHEZ VOUS

Une fois par mois



Programme du samedi 14 décembre

- ✓ Des séances dédiées aux publics scolaires.
- ✓ Un cinéma classé art et essai : tous les mois, le film « Coup de cœur » entend mettre en avant un film fort, moins médiatisé.
- ✓ Un instrument en faveur de la politique culturelle locale : projet d'animation, organisé en saison et avec une thématique fédératrice « Folie et élans collectifs » en 2024/25. Rencontres avec des réalisateurs et des professionnels du cinéma, débats autour des questions de sociétés, bref, un lieu ouvert sur le monde et ses enjeux.
- ✓ Un équipement tout confort et accessible.



Cinémobile AUNEAU
samedi 14 décembre

► Place du Champ de Foire

16h00

17h15

20h00

Place tarif à 17 euros - Réservations : 03 25 24 33 88 (du mardi au samedi)

Dunois

une action çiclic

LES TARIFS

Depuis 2018, aucune hausse tarifaire appliquée, mais les coûts ont fortement augmenté, ce qui explique la nouvelle tarification dès le 1^{er} janvier 2025.

- **Carte de fidélité (6 places) : 30 €** soit 5 € la séance (33 € la séance dès le 1^{er} août 2025).
- **Tarif -14 ans, 1,2,3 Ciné, groupes (+10) : 4,50 €** (4,70 € dès le 1^{er} août 2025).
- **Plein tarif : 7 €** (7,50 € la séance dès le 1^{er} août 2025).
- **Tarif réduit : 5,20 €**, sur présentation d'un justificatif (5,50 € la séance dès le 1^{er} août 2025). Bénéficiaires : étudiants, - 18 ans, Pass culture, Yep's, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, + 60 ans ; personnes en situation de handicap.
- **Contremarques : 4,50 €** (à commander en ligne).

ILS VIENNENT DE S'INSTALLER

dans la commune !

(MILIE KNID, COMPORTEMENTALISTE ÉDUCATION CANINE À DOMICILE

Emilie a créé sa société afin de lutter le plus possible contre l'euthanasie et l'abandon.

Elle propose différents services :

- taxi animalier **quand vous ne pouvez pas emmener votre chien chez le vétérinaire ou le toiletteur ;**
- éducation canine à domicile ;
- garde à domicile ;
- promenades éducatives le dimanche matin.

Elle est en partenariat avec « La Tanière », zoo-refuge à Nogent-le-Phaye.

 06 29 56 83 70

 milieknid.com



(NATH'TIF, COIFFEUSE À DOMICILE

Nathalie est coiffeuse à domicile. Elle est passionnée par son métier depuis 37 ans.

Un problème pour vous déplacer ? Elle vient chez vous. Nath'tif est là en s'adaptant à vos horaires.

Elle met en valeur votre beauté naturelle, redonne de la lumière à votre chevelure, tout en créant une coiffure qui reflète votre personnalité. Bienveillante, dynamique, elle est à votre écoute pour vos besoins, vos attentes et vous conseiller. Visagiste, soin du cheveu...



 06 84 21 62 25

 nath.gusmini@hotmail.fr

LA CORDONNERIE

Cédric Froissart, **artisan qualifié et passionné**, vous accueille dans sa cordonnerie multiservices.

Les horaires d'ouverture :

- mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 13h et de 15h à 18h30 ;
- mercredi de 15h à 18h30.

 06 58 18 48 99

 33, route d'Equillemont, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



(MS.SOCIÉTÉ

Notre équipe expérimentée est là **pour vous aider à réaliser vos projets :**

- travaux d'intérieurs de qualité ;
- travaux d'extérieurs soignés ;
- aménagement des espaces verts.

 06 52 04 99 22

 6, rue des Carrières, Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Accéder au site Internet



(LE LONDONIEN, COIFFEUR VISAGISTE MIXTE, BARBIER & HEAD SPA

Le Londonien propose le **Head SPA**, un soin du cuir chevelu qui se base sur une combinaison entre les soins capillaires profonds et le massage Shiatsu.

Tous les mardis, prothésiste onguilaire
2 fois par mois prothésiste ciliaire.

Les horaires d'ouverture :

- du lundi au mercredi et le vendredi et samedi de 10h à 20h.

La prise de rendez-vous se fait en ligne sur l'application «Planity». Les tarifications sont calculées en fonction de la prestation effectuée et de la longueur des cheveux. Il existe un forfait mensuel coupe courte et extra-courte.

 Le Londonien

 lelondonien.hairstylist

 07 88 44 03 03

 27, Place du Marché,
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



(POMPES FUNÈRES LAVALLET, LE CHOIX FUNÉRAIRE !

Les horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- permanence téléphonique le dimanche.

 02 59 16 21 74

 26, rue Pasteur,
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien



(MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Retrouvez vos commerçants les vendredis matin, de 8h à 13h, près de la Mairie : boucher, primeur, poissonnier, volailles, fromager, friperie, vêtements homme et femme, matelas, alimentation asiatique, fleuriste, chaussures, lingerie, accessoires divers...

 Avenue Gambetta,
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien

Tous les vendredis





Naissances 2023-2024

2023

AZZOUG Gabriel, le 16/10/2023
MOUANA Atlas, le 19/10/2023
CHTIOUI Olfa, le 13/11/2023
BENATIA Ilham, le 15/11/2023
BLAISE Eva, le 24/11/2023
NDI Maëlys, le 26/11/2023
PALBROIS Lya, le 02/12/2023

SCHEER PETURAUD Indiana, le 06/12/2023
BONOU Liz-Yalle, le 08/12/2023
MALOULA MADEDE Jordan, le 10/12/2023
ROGÉ GABOARDI Néo, le 13/12/2023
PINTO Maddy, le 15/12/2023
MOULIN Milann, le 25/12/2023

2024

EL GHAZI Oussaïd, le 05/01/2024
DEPOIX Gabriel, le 25/02/2024
BERCHET Xana, le 06/04/2024
PIRONAL LALAUS Dayan, le 07/04/2024
PENOT Julia, le 09/04/2024
BOURÉ Théa, le 10/04/2024
SIOUNANDAM Kayla-Ruby, le 21/04/2024
BARBIERU Ecaterina, le 24/04/2024
DANIEL Alessyo, le 26/04/2024
NEFZAOUI Aylan, le 04/05/2024
MOREAU James, le 09/05/2024
MOREAU Loan, le 09/05/2024
HORELLOU Jeanne, le 16/05/2024
ALILI Ornela, le 18/05/2024

BELINHO MACHADO Théa, le 18/05/2024
BAHADI Inasse, le 24/05/2024
HUCHON Mewen, le 13/06/2024
SCHNAKENBOURG Cassandre, le 20/06/2024
ECH-CHAÂBYBY Sarah, le 16/07/2024
MATHIEU Maelle, le 21/07/2024
DE SOUZA Jordan-Ryu, le 04/08/2024
EL HAJJI Assiya, le 21/08/2024
EL GUARRAM Ali, le 31/08/2024
AUGER Lola, le 04/09/2024
ALVES DUPUY Nino, le 10/09/2024
VINCENT Emma, le 20/09/2024
ALI Fadil, le 27/09/2024
ERNAULD FLAMANT Sia, le 14/10/2024

Mariages 2023-2024

2023

MOUANA Jamal et KOÇ Leyla, le 13/11/2021

2024

HARDY Côme et ANDREEVA Alena, le 10/02/2024
CHABOCHE Julien et THUMEREL Estelle, le 27/04/2024
GALET Mathieu et PATRIGEON Perrine, le 25/05/2024
GERMAIN Guillaume et VARNIERE Caroline,
le 15/06/2024

2024

GROSS Dimitri et RAVARY Vanessa, le 29/06/2024
FERHAOUI Yani et OUNSY Victoria, le 13/07/2024
DEMEULEMEESTER Christian
et **DELANGÉ Christine**, le 13/07/2024
MATHÉ Yann et LECLET Carine, le 24/08/2024
PINAULT Richard et TESSIER Florence,
le 07/09/2024
RATIER Steve et GALET Hélène, le 28/09/2024
SANTORO Olivier et HARANG Audrey, le 12/10/2024





Décès 2023-2024

2023

VABOIS épouse LECAILLE Marie-Claude, le 18/10/2023
DUCAILLOU René, le 18/10/2023
BUYSE Emile, le 19/10/2023
PEIGNEAU veuve LE MAUR Rolande, le 21/10/2023
BÉGOT épouse TALON Mauricette, le 21/10/2023
BARON MORENO José, le 21/10/2023
TURPIN Guy, le 27/10/2023

CLOUSIER Raymond, le 23/11/2023
LORIDANT veuve CHAUVEAU Odette, le 26/11/2023
DANOT veuve DROIZY Jeannine, le 29/11/2023
MOUTHON veuve BEAUMIER Monique, le 01/12/2023
DOLLÉANS Micheline, le 18/12/2023
PIRIOU veuve TANDÉ Joséphine, le 20/12/2023

2024

DECOURTIL Albert, le 02/01/2024
FILLIETAZ épouse MASSE Mireille, le 13/01/2024
LIZÉ veuve HAUMAÏTRE Marthe, le 17/01/2024
OGAREK Stéphanie, le 22/01/2024
KARSENTY veuve ABECASSIS Mireille, le 22/01/2024
CORVELLER veuve JOREZ Yvette, le 30/01/2024
TOUCHELET Johnny, le 30/01/2024
BERDIN Michel, le 02/02/2024
GOMES PEREIRA Cristina, le 09/02/2024
PRÉVOST veuve MARTINEAU Jacqueline, le 10/02/2024
CLÉMENT Georges, le 16/02/2024
CASSONNET Pierre, le 22/02/2024
FAGNOU épouse CALAIS Christiane, le 29/02/2024
HENRI veuve TOUCHARD Antoinette, le 12/03/2024
MARTIN Luc, le 15/03/2024
LE MOS Serge, le 16/03/2024
PELLETIER veuve BOURGY Denise, le 19/03/2024
LOPES Quintino, le 20/03/2024
MUSQUER épouse CHARTIER Pascale, le 23/03/2024
NOËL veuve ROUYRES Jacqueline, le 26/03/2024
MARTIN épouse POUCHOULIN Janine, le 28/03/2024
LAMARRE Lina, le 02/04/2024
GARENNE Michel, le 12/04/2024
BEAUREPERE Gilles, le 13/04/2024
HIDOUX Jacques, le 16/04/2024
DERUYTTER Roland, le 16/04/2024
PEDRO CARREIRA Joao, le 11/05/2024
FORTAILLIER veuve DELLA BELLA Armande,
le 13/05/2024
LECONTE Christophe, le 19/05/2024

SINET épouse LEFEVRE Béatrice, le 23/05/2024
HANNEDOUCHE Martine, le 28/05/2024
**DE JESUS FERNANDES veuve
DA SILVA LOPES Docelina**, le 30/05/2024
INGOAT André, le 13/06/2024
MANCHERON veuve DUMANS Annick, le 17/06/2024
MARTIN veuve MARTIN Jeannine, le 25/06/2024
HASSANI MANDIL veuve AMTOT Rhimou,
le 02/07/2024
BORDIER veuve CARTRON Simonne, le 09/07/2024
BOUCHEREAU Pierre, le 21/07/2024
CONJAT Robert, le 23/07/2024
DUVAL Alain, le 27/07/2024
PÉRANCHE veuve PORTE Ginette, le 04/08/2024
LIOT Bernard, le 06/08/2024
CAVILLET Véronique, le 18/08/2024
DESPORTES veuve GOMES Thérèse, le 28/08/2024
RAPPO Claude, le 29/08/2024
YVRANDE veuve ROBERT Martine, le 03/09/2024
BALLAUD veuve DUBOIS Suzanne, le 19/09/2024
SAVOURÉ Jacques, le 03/10/2024
BARREIROS MARQUES ANDRE José, le 07/10/2024
CHARTREUX veuve DANIEL Hélène, le 08/10/2024
VOLPILHAC Pierre, le 17/10/2024
LHÔTE veuve GUÉLANGARD Ginette, le 21/10/2024
MORAND veuve JONOT Geneviève, le 10/11/2024

PLUS D'INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS
en scannant ce QR-Code



Au programme du Festival Avant La Bûche

100%
GRATUIT

Samedi 30 novembre

Venez décorer la vitrine participative de Noël

De 10h à 12h et de 14h à 17h

📍 Espace Dagron

Samedi 7 décembre

Atelier « Lettre au Père Noël »

par l'association de Philatélie d'Auneau

De 14h à 17h

📍 Espace Dagron

Vendredi 13 décembre

Concert d'ouverture

par l'École de musique Marcel Braie
et en partenariat avec Les Choraulnes

À 18h

📍 Foyer culturel

Samedi 14 décembre

Ateliers créatifs par « À vos ciseaux »

• Ateliers bonhomme de neige - de 4 à 8 ans
de 9h à 10h et de 10h45 à 11h45

• Ateliers confection d'un pochon cadeaux de Noël -
dès 8 ans

de 14h à 15h15 et de 15h30 à 16h45

📍 Espace Dagron - Sur inscription

Spectacle jeunesse « Le Noël des contes »

par Lynda Specq

À 10h, dès 3 ans.

📍 Espace Dagron - Sur inscription

Animation Maquillage par Lynda Specq

De 11h à 12h, dès 3 ans

📍 Espace Dagron, Hall d'exposition

Spectacle de danse par l'association OACLA

À 13h45 et à 14h30, tout public

📍 Espace Dagron - Sur inscription

Chants de Noël par l'association E.V.E

De 15h à 17h, tout public

📍 Espace Dagron, Hall d'exposition

Spectacle « Magie avec le sorcier »

À 17h, dès 6 ans

📍 Espace Dagron - Sur inscription

Dimanche 15 décembre

Ateliers de dessins de Noël animés par Christophe Duchamp

• De 6 à 10 ans avec les parents : de 10h à 11h

• À partir de 11 ans : de 11h à 12h

📍 Espace Dagron - Sur inscription

Éveil musical par Juliette Decelle

À 10h et à 11h, de 3 à 5 ans

📍 Médiathèque Désiré Klein - Sur inscription

Photo avec le Père Noël

par le Club Photo d'Auneau

De 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 (3€ la photo)

📍 Espace Dagron, Hall d'exposition

Dic'thé

Pour les adolescents et les adultes : de 14h30 à 16h

📍 Médiathèque Désiré Klein

Spectacle « RICARDO Même Pas Peur ! »

À 16h, dès 3 ans

📍 Espace Dagron - Sur inscription

Dimanche 22 décembre

Spectacle « Drôle de Noël chez Myrtille »

À 16h, dès 3 ans

📍 Salle Patton



Samedi 14 et dimanche 15 décembre

Marché de Noël artisans et créateurs

De 9h30 à 18h30

📍 Espace Dagron

Restauration sur place

de 11h à 18h

Structures gonflables et billard géant

De 14h à 18h

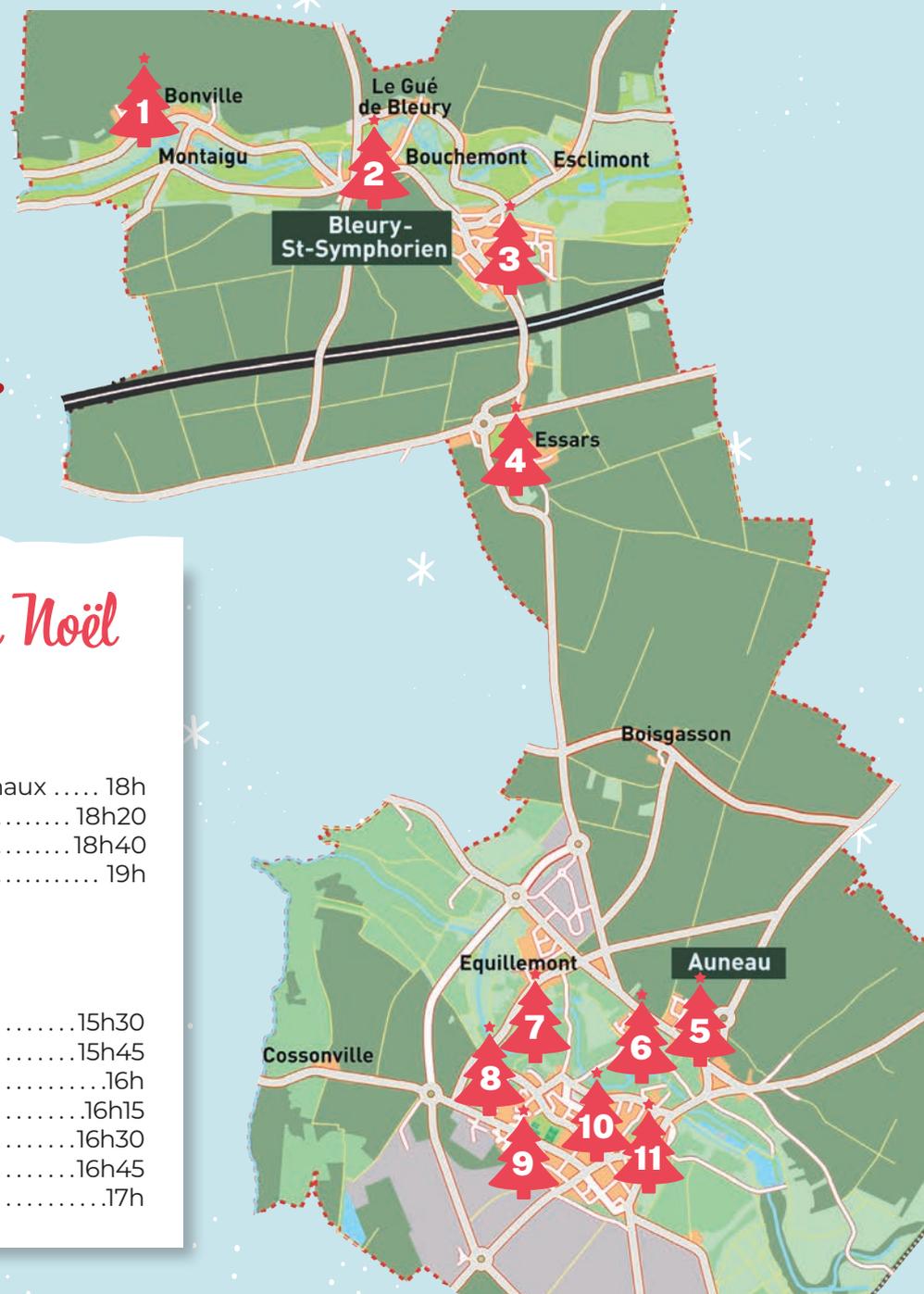
(sous réserve de conditions météo favorables)

Décorez le sapin de votre quartier !

Où se trouvent les sapins à décorer ?
Retrouvez-les aux lieux indiqués sur la carte !



Avant la tournée du Père Noël
LES 23 ET 24 DÉCEMBRE



La tournée du Père Noël



Lundi 23 décembre

Bleury-Saint-Symphorien

1. Rue du Moulin / Rue du Four à Chaux 18h
2. Rue de la Libération..... 18h20
3. Rue du Parc.....18h40
4. Rue du Moulin à vent 19h



Mardi 24 décembre

Auneau

5. Lotissement du Plateau15h30
6. Rue du Bois de Fourche.....15h45
7. Grande rue d'Equillemont.....16h
8. Rue du Bois de Bordeaux16h15
9. Rue des Floralies.....16h30
10. Rue Henri Baillon16h45
11. Grand sapin Place du Marché.....17h

DÉCEMBRE

> DU 30 NOV. AU 24 DÉC.

Programmation de fin d'année

Retrouvez le programme des festivités de fin d'année p.26-27.

> DU 30 NOV. AU 21 DÉC.

Exposition « En attendant Noël »

📍 **Espace Dagron**
Par Christophe Duchamp.

> SAMEDI 14 DÈS 16H

Cinémobile

📍 **Parking de La Poste**

> MERCREDI 18 À 10H

Bébés lecteurs

📍 **Médiathèque Désiré-Klein**
Lecture à destination des enfants de moins de 3 ans.
Sur inscription.

JANVIER

> DU 8 AU 29

Exposition « Patrimoine et Paysages »

📍 **Espace Dagron**

> VENDREDI 17 À 19H

Vœux du Maire

📍 **Foyer culturel d'Auneau**
Cérémonie des vœux suivie du verre de l'amitié.

> SAMEDI 25 À 11H

Vœux du Maire

📍 **Salle Patton de Saint-Symphorien**

> SAMEDI 25 DE 17H À 21H

Nuit de la lecture

📍 **Espace Dagron**
Atelier bien-être à **17h30**.

📍 **Médiathèque Désiré-Klein**
Conte par Rebecca Rheny et Erwan Le Guen.
Tout public, à **19h30**.

> VENDREDI 31 À 18H

Mini-concert

📍 **Salle Patton**
Par les élèves de l'École de musique Marcel Braie.

FÉVRIER

> DU 1^{ER} FÉVRIER
AU 26 MARS

Tom Arthus-Bertrand et les résidents de la Maison du Parc

📍 **Espace Dagron**

> SAMEDI 1^{ER} DÈS 16H

Cinémobile

📍 **Parking de La Poste**

> MERCREDI 5 À 17H

Mini-concert

📍 **Mairie**
Par les élèves de l'École de musique Marcel Braie.

> VENDREDI 7 À 19H30

Apéro-concert

📍 **Espace Dagron**
Seul en scène d'Erwan Le Guen.
Never Give-up.

MARS

> SAMEDI 8 DÈS 16H

Cinémobile

📍 **Parking de La Poste**

> SAMEDI 15 À 20H30

Théâtre Arts en Scène

📍 **Foyer culturel d'Auneau**
Pompes funèbres Bemot (une belle mort vaut mieux qu'une mauvaise vie !). Tout public, à partir de 10 ans.

> SAMEDI 22 DÈS 14H30

Carnabal

📍 **Espace Dagron**

> MERCREDI 26 À 17H

Mini-concert

📍 **Médiathèque Désiré-Klein**
Éveil musical. Par les élèves de l'École de musique Marcel Braie.

> SAMEDI 29 À 20H30

Concert de printemps

📍 **Église Saint-Étienne**





1^{ère} ÉDITION D'UNE COURSE DE CAISSE À SAVON !

Inscrivez-vous dès à présent

pour pouvoir construire le plus bel engin !

Pensez aussi à **vos** costume de pilote.

Le jury saura vous récompenser !

Pour s'inscrire et participer :

rodolphe.perroquin@ville-ab2s.fr

Scannez le QR-Code
pour accéder
au site Internet



Tribunes libres

TRIBUNE LIBRE : L'ENGAGEMENT D'ÊTRE AVEC VOUS

Près de quatre ans et demi après avoir été élus, nous commençons à percevoir ce que sera le bilan de notre mandat. Au-delà des clivages et querelles de clocher nous mesurons ce que nous avons fait, et ce qu'il nous reste à faire.

Les récentes inondations qu'ont subies un certain nombre d'habitants de la commune nous ont touchés au cœur mais surtout ont sonné la convergence de toutes les énergies.

Cette mobilisation doit être à la hauteur de l'inquiétude, la peine et la colère parfois de ceux qui ont lourdement subi les dégradations de leur habitation et ont vu ainsi bouleverser leur vie quotidienne.

La solidarité de toutes les strates, des habitants entre eux, des services municipaux et des élus doit maintenant permettre de nous tourner vers l'avenir.

Toutes les actions entreprises en ce sens feront l'objet d'une publication régulière sur le site de la mairie.

L'engagement d'être avec vous.



TRIBUNE LIBRE : ENSEMBLE POUR AGIR

Aucune tribune ne nous a été transmise pour ce numéro.

TRIBUNE LIBRE : NOUVEAU CAP POUR NOTRE COMMUNE

Bonjour à toutes et à tous,

Quelles sont les nouvelles dans notre commune ?

C'est la question qui m'est souvent posée.

« Une ville sans voiture, où chacun peut se déplacer en regardant son portable en toute sécurité.

Un centre-ville où le piéton est roi, vitesse limitée à 30 km/h.

C'est un objectif louable la ville sans voiture, mais pas réaliste, cela mettrait les commerces en péril dans une commune de 10 km de long.

Les pistes cyclables existantes ne desservent que la zone commerciale Nord.

Le stationnement est primordial pour le commerce du centre-ville, certes les travaux prévus apporteront un plus, mais nous sommes actuellement en attente...

Le marché du vendredi est déplacé depuis 6 mois et les travaux n'ont pas commencé. »

« Nous sommes aussi en attente de médecin, en 4 ans nous sommes passés de 7 à 1 médecin sur le secteur d'Auneau. Un problème national qui provoque beaucoup d'inquiétude et d'interrogation de la part de la population.

La seule réponse de nos élus, est 1 flyer distribué dans nos boîtes aux lettres, nous proposant de téléphoner au 15 en cas d'urgence. »

Dans la vie d'une commune, le dialogue est crucial, les rencontres, les manifestations, les fêtes nous permettent de vivre ensemble, avec nos différences. Nous vivons une période de tension, nous l'avons ressenti aux dernières élections. Profitons de cette fin d'année pour communiquer avec nos familles, nos voisins, nos collègues.

Toute l'équipe de Nouveau Cap pour notre Commune vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Dominique Letouzé

Zoom sur



LE 22 SEPTEMBRE



Alnéo Run, course pour le Patrimoine

TOUJOURS PLUS D'ACTIVITÉS

dans votre commune !

LE 29 SEPTEMBRE

Fête de la Saint-Côme



LE 11 NOVEMBRE



Commémoration

LE 11 OCTOBRE

Un nom pour l'école de St-Symphorien "les Bois Clairs"



Festival Le Légendaire

LE 17 NOVEMBRE



LE 16 NOVEMBRE



Inauguration du parcours « découverte des Portes Euréliennes de Bleury »

LE 17 OCTOBRE



Repas des Séniors, salle Patton

Jean-Luc Ducerf,

Maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,
Vice-président de la communauté de communes
des Portes Euréliennes d'Île-De-France,

Sylviane Boens,

Maire déléguée d'Auneau
et conseillère régionale,

Cécile Dauzats,

Maire déléguée de Bleury-Saint-Symphorien,

et l'ensemble du Conseil municipal,

**vous souhaitent
une excellente année**

2025

À cette occasion, ils ont le plaisir de vous convier à
la traditionnelle cérémonie des vœux

le vendredi 17 janvier à 19h

au Foyer culturel d'Auneau,

le samedi 25 janvier à 11h

à la salle Patton
de Saint-Symphorien.

Mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
Avenue Gambetta
28702 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
02 37 31 70 20 • contact@ville-ab2s.fr
www.ville-ab2s.fr



Meilleurs vœux

2025



Découpez votre carte de vœux !